

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN
Aux collègues sapeurs-pompiers
de la Guadeloupe

La fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE ainsi que l'union nationale Force Ouvrière des services d'incendie et de secours ont été avisées que quatre collègues sapeurs-pompiers de la Guadeloupe se sont vus assignés une garde à vue, alors qu'ils étaient convoqués pour une simple audition libre, pour des faits présumés d'entraves sur la voie publique.

La fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE ainsi que l'union nationale Force Ouvrière des services d'incendie et de secours apportent tout leur soutien à nos collègues guadeloupéens.

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 17 mars 2022